



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 26 septembre 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre, le conseil municipal de la commune de Seysses, dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 22

Procurations : 7

Absents : 0

Votants : 29

Date de convocation : 20/09/2024

**Liste des délibérations affichée et mise en ligne le :
27/09/2024**

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Olivier CHAPRON, Sébastien CHAUDERON, Philippe RIGAL, Valentin DE MUER, Nathalie CARLES-SALMON, Elodie ALBA, Vicky VALLIER, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

**Excusés avec
procurations :**

Magali PATINET à Dominique ALM, Raphaël RIGACCI à Didier ZERBIB, Orlane LABAT à Françoise BARRERE, Morgane CARRA à Malika BENSOUICI, Jérôme PUILLET à Jérôme BOUTELOUP, Vincent SOUBIRON à Magalie GRANDSIMON, Gilles DURET à Jean-Paul ROBERT.

Absents :

Secrétaire : Didier ZERBIB

<p>N° DEL/2024-4-04</p> <p><u>OBJET :</u></p> <p>Décision modificative budgétaire N°1</p>	<p>Considérant que le Budget Primitif est un acte de prévisions, et qu'il peut donc s'avérer nécessaire de le corriger par décision modificative jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, en respectant la règle de l'équilibre budgétaire.</p> <p>Depuis la mise en place de la nomenclature M57, l'administration fiscale a mis en place une règle de la fongibilité des crédits permettant des modifications de crédits à hauteur de 7.5% maximum par section directement par le Maire par délégation du Conseil Municipal. Toutefois les dépenses de personnel, et les opérations d'ordres sont exclus de ce dispositif ; toutefois, en l'occurrence cette modification budgétaire concerne une modification d'une opération d'ordre.</p> <p>Considérant que compte tenu de l'évolution de la réalisation du budget 2024, il est nécessaire de procéder à la décision modificative budgétaire n°1 qui a été détaillé dans la note de synthèse et en séance.</p> <p style="text-align: center;"><u>Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :</u></p> <p>D'adopter la décision modificative n°1 suivante pour le budget 2024 :</p>
--	--

N° DEL/2024-4-04

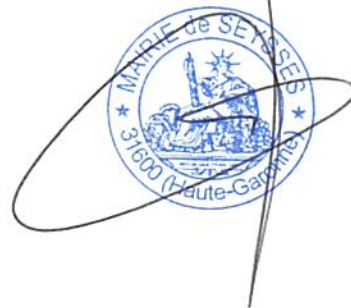
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60628-212 : Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées		+ 858,34 €		
D-60632-212 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement		+ 2 100,46 €		
D-6064-211 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives		+ 181,00 €		
D-6064-212 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives		+ 410,34 €		
D-6067-211 : Fournitures non stockées - Fournitures scolaires		+ 1 372,61 €		
D-6067-212 : Fournitures non stockées - Fournitures scolaires		+ 3 496,87 €		
D-6068-11 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	-4 000,00 €			
D-6068-4214 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures		+ 4 000,00 €		
D-6188-01 : Autres frais divers	-116408,80 €			
D-6247-211 : Transports collectifs		+ 219,00 €		
D-6247-212 : Transports collectifs		+ 1 500,14 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	-120408,80 €	+14 138,76 €		
D-739115-01 : Prél. / contribution pour le redressement des finances publiques	-12 545,96 €			
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	-12 545,96 €			
R-73111-01 : Impôts directs locaux			-127578,00 €	
TOTAL R 731 : Fiscalité locale			-127578,00 €	
R-74833-01 : Etat - Compensation au titre des exonérations de TF				+8 762,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations				+8 762,00 €
Total FONCTIONNEMENT	-132954,76 €	+14 138,76 €	-127578,00 €	+8 762,00 €

N° DEL/2024-4-04

INVESTISSEMENT			
D-2313 : Constructions (en cours)		+500 000,00 €	
R-238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			+500 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales		+500 000,00 €	+500 000,00 €
R-10222-01 : FCTVA			-171 145,53 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves			-171 145,53 €
R-1321-01 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux			+450 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement			+450 000,00 €
D-2111 : Terrains nus		+278 854,47 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		+278 854,47 €	
Total INVESTISSEMENT		+778 854,47 €	-171 145,53 €
			+950 000,00 €
Total GENERAL		660 038,47 €	660 038,47 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme.

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP



Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le



ID : 031-213105471-20240926-DEL2024_04_04-DE